

Des équipements complémentaires peuvent se révéler utiles, comme une petite poubelle de cuisine (bio-seau), un tamis pour affiner le compost, et éventuellement un broyeur pour réduire les tailles.

Pour en savoir plus sur le compostage en général, contactez l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) dans votre région.

ADEME



Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Energie

### Installation

Le composteur doit être disposé à même la terre sur une surface stabilisée et horizontale, légèrement ombragée, à l'air libre de préférence.

### L'activité de mon composteur suivant les saisons

Printemps : la nature se réveille, les micro-organismes aussi. La température du compost augmente par la fermentation des matières riches en oxygène et en eau.

Été : Le processus de décomposition se poursuit : la faune du sol entre en action. Elle découpe, malaxe et digère les résidus.

Automne : En manque de nourriture, les micro-organismes quittent cette zone en maturation pour des matières moins décomposées.

Hiver : La chute des températures réduit l'activité des micro-organismes, le processus est en veilleuse. Continuez à alimenter votre composteur et contrôlez l'humidité.



COMPOSTEURS DE  
PROXIMITÉ  
NF - 094

Pour plus d'informations  
Consulter le site  
[www.ecolabels.fr](http://www.ecolabels.fr)

### Qu'est ce que le compostage ?

Le compostage est un procédé de dégradation biologique maîtrisé de matières organiques en présence d'air. Il aboutit à la production d'un amendement organique : le compost.

### Le compostage individuel

Le compostage individuel permet de recycler chez soi certains déchets organiques du foyer et du jardin et d'obtenir un compost pour ses propres besoins de jardinage. Permettant de diminuer la quantité de déchets à éliminer, le compostage individuel est donc une pratique utile pour la protection de l'environnement. Le compostage en tas se pratique depuis des millénaires. L'utilisation d'un composteur individuel présente toutefois certains avantages : esthétique, propreté, gain de place, protection contre les animaux indésirables (rongeurs, animaux domestiques...) etc.

### Le choix d'un matériel certifié

Vous avez acquis un composteur individuel de jardin portant la marque NF Environnement. Cette marque garantit un matériel de bonne qualité accompagné des informations nécessaires pour réussir un bon compost.

Ce produit NF-Environnement conjugue efficacité et écologie :

- Garantie de la qualité du composteur (volume minimal, stabilité, aération, montage et démontage aisé...) et de sa durabilité.
- Notice d'information détaillée pour réussir le compostage.
- Minimum de 60% de matières recyclées et limitation des métaux lourds dans les plastiques.

### Les conditions d'un compostage réussi

Au delà du choix du matériel, la réussite du compostage dépend du soin que vous y apporterez : pour assurer la dégradation des déchets, une bonne aération du compost par les brassages périodiques et une vérification de l'humidité sont nécessaires. Ceci demande une certaine surveillance et quelques interventions régulières. Ainsi, vous pourrez obtenir, dans des délais raisonnables, la production d'un compost de qualité.



## Utilisation du composteur

L'apport de produits s'effectue par la partie haute du silo (couvercle). Le compost s'extrait par l'ouverture d'un panneau.

## Utilisation de mon compost

Le compost jeune (moins de 3 mois) peut être utilisé en paillage en couches minces autour des arbres et entre les cultures. Il pourra être incorporé dans le sol au bout de 3 à 4 mois.

Le compost mûr (de 4 à 10 mois) sera utilisé comme terreau horticole pour les plantations (en mélange environ 30% de compost) ou comme amendement pour les potagers, les plates-bandes, les haies, ... (de 1 à 5 litres par m<sup>2</sup>).

## Vous pouvez composter :

### Les déchets de la cuisine :

Épluchures, fruits et légumes coupés en morceaux, restes de repas d'origine végétale (riz pâtes, pains...), coquilles d'œufs, filtres en papier, marc de café.

### Les déchets de maison :

Papiers essuie-tout, feuilles de papier, plantes d'intérieur, cendres de bois.

## Vous ne devez pas composter :

### Ces déchets :

Os et arêtes, pelures d'agrumes, noyaux, graines de tomates et de potirons, corps gras (huile, mayonnaise...), magazines en papier glacé.

**ATTENTION :** les déchets utilisés pour fabriquer du compost ne doivent en aucun cas être des déchets médicaux tels que pansements, cotons souillés, ou tout autre matériau contaminé par une plaie, blessure ou maladie... Ils doivent provenir de sources végétales, telles que les épluchures de légumes, l'herbe coupée...

Évitez d'introduire dans le composteur des excréments d'animaux familiers (fientes de volailles, litiers pour chats, etc...) et des couches-culottes. Ils peuvent être porteurs de germes pathogènes.

Les composteurs en fin de vie sont des déchets qu'il faut éliminer correctement, par exemple par le biais d'une déchetterie ou de collectes d'encombrants.

Les bielles (présentes uniquement pour un conditionnement individuel) sont recyclables et à éliminer dans un bac de tri.



Bielles

## Les questions :

Questions	Problèmes	Actions
<b>Odeurs nauséabondes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque d'oxygène ou trop d'eau</li> <li>• Produits trop azotés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Brasser le compost</li> <li>• Ajouter des matières carbonées</li> </ul>
<b>Pas d'élevation de température</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compost trop sec</li> <li>• Manque d'azote</li> <li>• Manque d'oxygène</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Arroser ou ajouter des matières humides</li> <li>• Incorporer des matières vertes</li> <li>• Brasser, mélanger</li> </ul>
<b>Présence d'insectes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Restes de repas ou fruits gâtés en surface</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque d'oxygène ou trop d'eau</li> <li>• Produits trop azotés</li> </ul>



68, Rue Blaise Pascal 33127 SAINT-JEAN-D'ILLAC

Tel : 05 57 97 75 00 - [www.quadria.eu](http://www.quadria.eu)

1



Disposer sur un sol plat les 8 panneaux du kit. Opposer panneaux du haut, et panneaux du bas (base la plus large). Rapprocher les panneaux pour former les charnières et insérer les 4 tiges fournies comme ci-contre. Relever l'ensemble.

2



Clipser ensemble les deux parties du couvercle, puis insérer les ergots dans les boucles des tiges arrière.



Insérer le verrou (fixé sous le couvercle) dans le trou du couvercle, comme présenté ci-dessus. Bloquer le verrou en insérant la languette dans la fente.

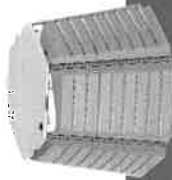
3



Pour le démontage du composteur :

- 1 - Tourner une tige à boucle vers l'extérieur pour libérer le couvercle.
- 2 - Retirer toutes les tiges.

Attention ! Le verrou reste solidaire du couvercle



1



Disposer sur un sol plat les 12 panneaux du kit.

Opposer panneaux du haut et panneaux du bas (base la plus large). Rapprocher les panneaux pour former les charnières et les solidariser en insérant les 6 tiges fournies. Relever l'ensemble.

2



Clipser ensemble les deux parties du couvercle.

Positionner la partie fixe (plus petite) sous les ergots. Retirer trois tiges et les faire passer au travers des 3 trous du couvercle, puis les coulisser dans les charnières. Le couvercle est alors solidaire du composteur.

3



Insérer le verrou (fixé sous le couvercle) dans le trou du couvercle comme présenté ci-dessus. Bloquer le verrou en insérant la languette dans la fente.